



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Menuisier - E2 - Fabrication d'un ouvrage - Session 2020

Correction de l'épreuve

Diplôme : Brevet Professionnel Menuisier

Matière : Technologie - Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

Session : 2020

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Correction exercice par exercice

Mise en situation et descriptif de l'ouvrage

L'objectif de cette section est de comprendre le contexte de l'examen et les contraintes de réalisation du départ pour l'escalier quart tournant.

Points clés :

- Transformation d'un escalier droit en escalier quart tournant.
- Constitution du départ : deux marches et un palier en MDF de 19 mm.
- Utilisation de limons à crémaillère.
- Fixation des éléments par vissage.
- Finition à peindre.

Fiche contrat

Dans cette section, le candidat doit respecter les éléments fournis et les exigences générales pour obtenir une bonne note. Le barème est relativement élevé (total de 200 points).

1. Conditions d'installation de sécurité (8 points)

Rappel : Les EPI doivent être portés (gants, lunettes de protection, etc.).

- Pour valider cette partie, le candidat doit démontrer qu'il porte les EPI corrects en début d'examen.

2. Balisage du chantier (10 points)

Rappel : Le chantier doit être sécurisé par un balisage approprié. Cela inclut les zones à risques et les chemins d'accès.

- Le bon balisage de l'aire de travail est primordial pour la sécurité.

3. Tracer l'implantation du départ (20 points)

Rappel : Il faut tracer les dimensions précises pour le départ de l'escalier.

- Tracer le palier de 650 x 650 mm et la crémaillère d'échiffre avec précision est essentiel.

4. Réalisation de l'Escalier (102 points)

Rappel : Il faut tailler et assembler correctement les marches et contremarches.

- Les marches doivent être de 650 x 200 mm et les contremarches de 650 x 169 mm.
- Vérifier l'assemblage et le vissage des limons et des marches.

5. Réalisation du palier (40 points)

Rappel : Le palier doit être correctement taillé et ajusté.

- Le montage des tasseaux doit être soigneusement effectué. Les dimensions exactes pour les tasseaux doivent être respectées.

6. Installation des plinthes (10 points)

Rappel : Les plinthes doivent être posées avec soin.

- Les plinthes en sapin doivent être découpées aux bonnes dimensions, respectant les angles de 45 ° et 90 °.

7. Nettoyage et tri des déchets (10 points)

Rappel : La gestion des déchets est primordiale pour un chantier propre.

- Le candidat doit démontrer qu'il sait trier les déchets correctement et nettoyer son espace de travail.

Nomenclature

Vérifiez que toutes les pièces sont présentes et conformes aux descriptions données dans la nomenclature. Les éléments en MDF de 19 mm et les plinthes en sapin doivent être correctement mesurés et préparés.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Prévoyez suffisamment de temps pour chaque étape, ne négligez pas le nettoyage.
- **Traçage précis** : Utilisez des outils de mesure pour éviter des erreurs qui pourraient compromettre la structure.
- **Suivez le plan** : Assurez-vous de suivre méticuleusement les spécifications des plans et la nomenclature.
- **Contrôle qualité** : Vérifiez vos assemblages et ajustements avant de procéder à l'étape suivante.
- **Documentation** : Prenez note des étapes suivies, cela peut aider lors de l'entretien final du dossier.

Grâce à cette correction, les candidats pourront améliorer leur compréhension des attentes de l'épreuve et se préparer efficacement pour l'examen. Bonne chance pour vos futurs travaux pratiques !

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.